

Maud Sarliève est titulaire d'une maîtrise en droit international public de l'université de Nanterre et d'un LL.M en droit européen de Trinity College, Dublin et avocate au barreau de Paris (dont elle omise depuis 2007).

Après trois années de pratique du droit des affaires en France et en République tchèque, Maud Sarliève a rejoint les Nations Unies (Chambres Extraordinaires au sein des Tribunaux Cambodgiens) en tant que juriste auprès du bureau des Co-Juges d'instruction, chargé d'enquêter sur les crimes commis sous le régime des Khmer Rouge, de 1975 à 1979.

Pendant 4 ans, elle a conseillé le juge d'instruction international sur les questions de stratégie, de preuve, de procédure, et de droit applicable. Dans ce rôle, elle a coordonné l'instruction de faits visés dans les réquisitoires introductifs et la rédaction de sections des ordonnances de renvoi correspondantes. Elle a ainsi travaillé en étroite collaboration avec les enquêteurs, analystes et juristes internationaux et cambodgiens sur plusieurs suspects, centre de sécurité, centre d'exécution, camps de travail ainsi que sur les purges et mouvements de population.

En 2011, Maud a quitté le Cambodge pour le Kosovo où elle a intégré au sein d'*EULEX* l'unité spéciale des dix procureurs internationaux responsables des enquêtes, poursuites et traduction en justice des auteurs de crime organisé, crime de guerre, terrorisme et crime financier. Elle a notamment assisté l'un des Procureurs sur le procès de la clinique *Médecus*, débuté en octobre 2011 à Pristina (Kosovo), et impliquant sept prévenus devant répondre de l'accusation de trafic d'organes.

A présent et depuis plus d'un an, Maud est basée au Tribunal Spécial pour le Liban à la Haye où elle assiste les avocats en charge de la Défense des intérêts d'Hussein Hassan Oneissi, accusé d'avoir participé à la perpétration de l'attentat du 14 février 2005, qui a fait 23 morts, y compris l'ancien Premier ministre du Liban Rafic Hariri, et blessé de nombreuses autres personnes.